

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé  
au  
Moniteur  
belge**\*24114488\***Tribunal de l'Entreprise du Hainaut  
Division Charleroi

17 JUL. 2024

Le Greffier

N° d'entreprise : **0894 112 643**

Nom

(en entier) : **Centre de Gestion l'Entraide**(en abrégé) : **CeGeEntraide**Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **Faubourg de Bruxelles, 129 à 6041 Gosselies****Objet de l'acte : Démissions - Nominations**

L'Assemblée Générale du 06 juin 2024 acte la démission des administrateurs suivants :

- Mme Véronique Castelain
- Mr Sébastien Chalmagne
- Mr Dominique Dalne
- Mme Patricia Piermont
- Mr Benoît Pirson
- Mr Joseph Stordeur
- Mme Isabelle Van Dooren (décision AG 29/05/2017 – M.B. 07/07/2017)

L'Assemblée générale du 06 juin 2024 acte la démission du représentant permanent de l'ASBL, Mr Alard Gérard pour l'ASBL Écoles fondamentales libres Sœurs de la Providence BCE: 0451.080.187, administrateur.

L'Assemblée générale du 06 juin 2024 nomme la représentante permanente de l'ASBL, Mme Chantal Collard pour l'ASBL Écoles fondamentales libres Sœurs de la Providence BCE: 0451.080.187, administrateur.

Le Conseil d'administration désigne comme délégués à la gestion journalière le 06 juin 2024

- l'ASBL Les écoles primaires et préscolaires libres subventionnées de Jumet Gohissart – BCE : 0419.570.728, représentée par Mr Dominique Dalne, Président
- l'ASBL Ecole Libre Notre Dame de Jumet Chef-Lieu – BCE : 0450.656.753 représentée par Joseph Stordeur, vice-Président
- l'ASBL Institut St-Joseph de Gosselies ASBL – BCE : 0850 .074.049 représentée par Sébastien Chalmagne, Trésorier
- l'ASBL Comité scolaire des écoles libres de La Docherie ASBL – BCE : 0442.224.681 représentée par Guiseppina Brembati, Secrétaire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 30/07/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers  
**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).